

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 1

Révision nr : 4

Date : 24 / 5 / 2019

Remplace la fiche : 7 / 1 / 2011

Pepsine 1:10000 NF**SP-T(ORG.)****Danger****SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n° : 105 277
Nom commercial : Pepsine 1:10000 NF
Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1 - Danger (CLP : Resp. Sens. 1)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Éléments d'étiquetage

Étiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P342+P311 : En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 4

Date : 24 / 5 / 2019

Remplace la fiche : 7 / 1 / 2011

Pepsine 1:10000 NF**SP-T(ORG.)**

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Pepsine A	:<= 100 %	9001-75-6	232-629-3	647-008-00-6	----	Xi; R36/37/38 R42 Resp. Sens. 1 (H334) Eye irrit. 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)

Autres informations

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de malaise consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
: **Consulter immédiatement un médecin.**

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Poudre.
Dioxyde de carbone.

Risques particuliers

- : Combustible.
La décomposition thermique génère :
Dioxyde de carbone.
Monoxyde de carbone.

Protection contre l'incendie

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

- : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement

Mesures après fuite / épandage

- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- : **Eviter la production de poussières.**

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 4

Date : 24 / 5 / 2019

Remplace la fiche : 7 / 1 / 2011

Pepsine 1:10000 NF**SP-T(ORG.)**

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec et frais.
Conserver à l'abri de la chaleur. < 20°C

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Pepsine 1:10000 NF
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Blanc cassé à jaune pâle.
- Odeur** : Caractéristique.
- pH** : Non applicable.
- Solubilité dans l'eau** : Complète.
- Point d'éclair [°C]** : Non applicable.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter** : Chaleur.
- Matières à éviter** : Oxydants forts.
- Produits de décomposition dangereux** : Aucune donnée disponible.

SECTION 11. Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë**
- Inhalation** : Irritation du tractus respiratoire.
Peut être nocif par inhalation.
Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- Cutanée** : Irritation de la peau.
- Oculaire** : Très irritant pour les yeux.
- Ingestion** : Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
- Toxicité chronique** : Aucune donnée disponible.
- Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 4

Date : 24 / 5 / 2019

Remplace la fiche : 7 / 1 / 2011

Pepsine 1:10000 NF**SP-T(ORG.)**

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Eviter le rejet dans l'environnement.
DBO 5 (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale	: Non réglementé.
----------------------	-------------------

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres	: Aucun(e).
--------	-------------

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document